



COMMUNE DE LABROUSSE

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 AVRIL 2024 à 20h30

Le 25 avril 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 avril 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Présents : AURATUS Eric ; OUSTRY Michel ; DAUDE Thierry ; BADUEL Sébastien ; NOEL Géraud ; PRADAL Gérard.

Mmes ; CHASSAGNE Chrystel ; TOURLAN Anne .

Absents :MALGOUZOU Nathalie ; AMMARAL Emmanuelle ; PUYBOUFFAT Delphine ; LAMOUREUX Nicolas ; THER Benoit ; BRUEL Marcel.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr BADUEL Sébastien est désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 28 mars 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE LA FONTAINE

Les travaux arrivant à leur terme, sont désormais réalisés : le dallage, la pose des pavés, l'enrobé de couleur noire, ne reste que l'enrobé rouge et la signalétique des places de parking.

Viendront ensuite les plantations et la pose d'un nouvel éclairage.

SUBVENTION

Les élèves minimes garçons de l'association sportive du collège de La Ponétie se sont qualifiés pour les championnats de France UNSS rugby qui auront lieu à Hyères (Var) du 28 au 30 mai,

Au vu du coût de ce déplacement et du séjour, ils sollicitent une subvention auprès des communes dont sont originaire les enfants qui participeront à ce séjour.

La commune de Labrousse est concernée par un enfant, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50€.

MUSÉE DE PRAT

Les bénévoles du musée de PRAT ont réalisés une mezzanine à l'intérieur du musée afin d'augmenter la surface d'exposition, cette mezzanine est achevée depuis de nombreux mois.

Afin de pouvoir l'utiliser il est nécessaire d'installer un escalier, une réalisation qui dépasse les compétences des bénévoles.

Afin de réaliser cet escalier des devis ont été sollicités auprès de 2 entreprises, il s'avère que la proposition de l'entreprise PUECH FRÈRES se trouve la mieux disante.

L'association prendra en charge sur ses propres finances les 2/3 de l'investissement.

Le conseil municipal valide cette proposition.

CHEMIN DE MARSO

Afin de poursuivre l'opération nous sommes en attente de la réponse des services de la DDT sur la manière de canaliser l'écoulement de l'eau qui traverse le chemin.

Les lois sur l'eau sont très restrictives dans ce domaine sous peine de poursuites si la réglementation en vigueur n'est pas respectée.

CANTINE

Le nouveau « piano » a été livré, le four électrique apportera un confort d'utilisation au responsable de la cuisine.

EXPERTISE

A la demande de l'assurance couvrant les bâtiments de l'indivision LAVEISSIERE à Lavente , un expert a été désigné afin de réaliser une expertise concernant les infiltrations d'eau qui inondent régulièrement la cave de la demeure, malgré d'importants travaux réalisés pris en charge par la commune, les propriétaires mettant en cause la collectivité du fait que ces désordres seraient une suite des travaux d'enfouissement des différents réseaux .

La commune était représentée par un expert désigné par notre assurance GROUPAMA et par le maire.

L'expertise a eu lieu le 02 avril 2024 nous sommes en attente du rapport.

TRAVAUX

Les employés communaux ont réalisés une nouvelle couverture du bâtiment abritant le préau de l'école.

La séance est levée 22 h 30